



Compte rendu du CHSCT en audio conférence du 12/11/2020

ORDRE DU JOUR

Deux points à l'ordre du jour

- situation sanitaire
- vigipirate

documents de travail fournis : aucun

Tout au long de ce CHSCT Mr Girault rappellera à plusieurs reprises que nous ne sommes pas en Plan de continuation d'activité et qu'à ce titre il n'y a aucun changement majeur intervenu.(A part une petite crise sanitaire mondiale...)

Situation sanitaire :

Les mêmes points que ceux mentionnés dans le compte rendu de l'audio visio conférence du 06/11/2020 sont repris.

Mme Depauw, médecin de prévention, rapporte qu'aucun nouveau cas n'a été déclaré cette semaine.

La CGT finances publiques a réitéré sa demande concernant une information (via les gestionnaires de site éventuellement) lorsqu'il y a un cas avéré : rappel au protocole et rappel des mesures mises en place pour la gestion des cas contacts (la DDFIP Pas de Calais considère toutefois qu'il est plus anxiogène d'avertir le personnel que de voir un « cosmonaute » désinfecter un bureau

Actuellement les RH ont identifié 97 agents vulnérables :

58 sont équipés pour le télétravail

5 sont en arrêt maladie

29 en ASA

les 5 autres n'ont pas souhaité être en arrêt et sont en principe placés seuls dans des bureaux, (nous notons avec plaisir un net progrès dans le calcul le compte est presque bon)

Mme Depauw a rappelé que le télétravail n'était pas une obligation, même si le recours massif au télétravail est préconisé.

Une demande de clarification a été faite par les différentes OS :

télétravail sous convention

télétravail période covid souhaitant à l'issue de la crise pérenniser

télétravail période covid ne souhaitant pas à l'issue de la crise pérenniser

télétravail agent nomade

télétravail personnes vulnérables ne souhaitant pas pérenniser à la fin de la crise sanitaire

(à comparer avec le résumé de l'audiovisio conférence du 6/11/20, où seul 3 possibilités étaient mentionnées)

Le reste de la discussion n'était qu'une redite du 06/11/20

Actuellement il y aurait 84 agents nomades, 124 agents sous convention, 115 télétravailleurs COVID

Point Vigipirate :

Un protocole existe sous Ulysse, il serait indispensable que chacun en prenne connaissance.

Concernant une alerte en cas de problème, une demande est faite pour que soit mise en place une alerte différente de la sonnerie incendie.

Des exercices tels que réalisés dans les écoles ont déjà été demandés dans de précédents CHS, mais il s'avère que la mise en place est trop compliquée à réaliser. C'est bien connu il est plus compliqué d'expliquer des choses à des enfants de maternel qu'à des agents des Finances Publiques...

En résumé, pour la direction c'est à chacun d'être vigilant, de veiller à ce que personne ne profite d'une porte ouverte et mal refermée pour se faufiler.

Pour vos élus, c'est qu'une question de bon sens de ne pas se contenter de ces simples mesures, pas forcément inutile à rappeler mais quand même très insuffisantes dans le contexte actuel.

Questions diverses :

Concernant les formations organisées par le CHSCT, elles ont toutes été reportées.

Pas d'autres questions particulières, elles sont toutes intervenues dans le fil de la discussion.

Au final rien de nouveau et toujours autant de questions en suspens.